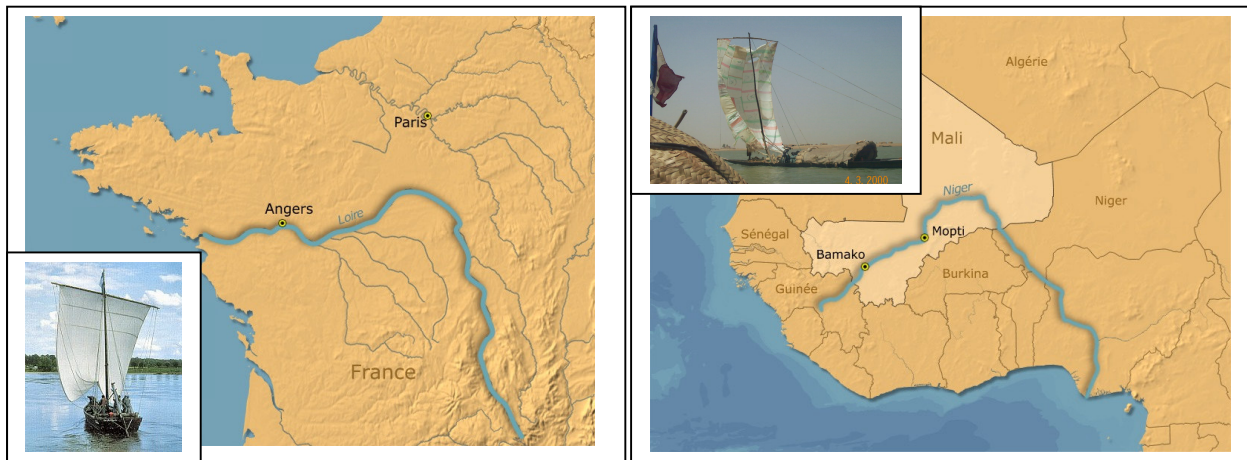


Association
ENTRE DEUX FLEUVES
Projet
d'échanges de techniques
et de savoirs
avec le Mali



ENTRE DEUX FLEUVES

13 RUE VIELLE DU CHATEAU
49570 MONTJEAN SUR LOIRE

Tél . 02.41.39.95.69 (soirée)
Tél. 06.19.77.41.19 (Richard)
Tél. 06.33.63.39.08 (Gilles)

Email : entredouxfleuves@cousinage-fluvial.org

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION : ENTRE DEUX FLEUVES	3
LE PROJET	3
1- COMPTE-RENDU DU REPERAGE A MOPTI	4
2- BUDGET	5
<i>Financement</i>	5
3- CONSTRUCTION D'UNE PIROGUE DJENNE OU PINASSE SUR LES BORDS LOIRE	6
DEVENIR DE LA PINASSE EN FRANCE :	6
4- CONSTRUCTION D'UN FUTREAU (BARQUE DE LOIRE GREEE D'UNE VOILE CARREE) A MOPTI.	6
DEVENIR DU FUTREAU A MOPTI :	6
5- LA LOIRE.....	7
Les Pays de Loire.....	7
Angers.....	7
6- LE NIGER	8
L'ethnie BOZOS	8
LE MALI	8
MOPTI.....	8
ANNEXE 1 -	9
<i>Lettre de M. Oumar BATHILY, Maire de Mopti</i>	9
ANNEXE 2 -	10
<i>Lettre de M. Mohamed SIMPARA, Secrétariat général du Ministère de la promotion des investissements et des PME</i>	10
ANNEXE 3 -	11
<i>Accord de partenariat avec les ateliers Djénépo de Mopti</i>	11
ANNEXE 4 -	13
<i>ETUDE DE MARCHÉ PREVISIONNELLE POUR LA CREATION D'UNE ENTREPRISE DE CROISIERE SUR LE NIGER</i>	13

L'association : Entre deux fleuves

Objet : association culturelle de promotion, d'échanges de techniques et de savoirs.

Siège social : 13 rue vieille du château 49570 Montjean sur Loire.

Président : Richard Thoreau

Vice-président : Gilles Lehéricy

Trésorier : Anita Cariou

Cette association a pour but de réunir des personnes autour de projets d'échange basés sur un savoir faire ou une technique utilisée par les riverains d'un fleuve.

Ces projets peuvent être à un échelon local, national ou international.

Les projets développés au sein de l'association ont pour objectif de faire découvrir à un large public des cultures et des techniques différentes en les juxtaposant.

Cette juxtaposition permet de visualiser facilement les différentes approches de concepts et de réalisation.

Le désir d'échanger des savoirs faire n'a pas pour but la compétition mais au contraire d'aboutir à un échange humain riche de partage et d'amitié entre tous les acteurs.

D'un point de vue pédagogique, cette présentation d'un métier, d'une technique ou d'un savoir particulier devient interactive et propose une découverte ludique.

Le projet

Construction de deux bateaux :

- une pirogue Djénné (embarcation malienne) dite pinasse
- un fûtreau (barque de Loire gréée d'une voile carrée).

Ce projet se base sur une alliance et une volonté de découverte entre deux approches du travail du bois.

C'est un échange de savoir et de techniques entre charpentiers français et maliens.

Le lien : deux fleuves, la Loire et le Niger qui rythment le quotidien et qui par leur importance vitale, culturelle, patrimoniale permettent à des hommes de vivre.

La construction de la pirogue sur les bords de Loire permettra à un large public de découvrir les techniques de construction maliennes.

La construction du fûtreau à Mopti finalisera cet échange.

Ce projet se décompose en cinq étapes :

1- Compte-rendu du repérage au Mali (23 mars au 13 avril 2005)

2- Financement du projet

3- Construction d'une embarcation malienne dite pirogue Djénné ou pinasse selon les régions avec la participation de deux charpentiers de l'ethnie Bozo (Mali)

Lieu : bords de Loire.

Date : 26 août au 26 Septembre 2005.

4- Construction d'un fûtreau (barque d'usage local sur la Loire gréée d'une voile carrée)

Lieu de construction : bords du Niger (*Mopti, Mali*).

5- Réalisation d'un carnet retraçant les étapes du projet.

1- Compte-rendu du repérage à Mopti

Départ : 23 mars 2005

Retour : 13 avril 2005

Participants : Gilles Lehéricy et Richard Thoreau.

Point logistique pour la construction de la Pinasse en France.

Présentation du projet aux autorités de Mopti :

- Audience avec M. Oumar BATHILY, Maire de Mopti (Annexe 1)
- Audience avec M. Mohamed SIMPARA, Secrétaire général du Ministère de la promotion des investissements et des PME (Annexe 2).

Rencontre avec les charpentiers et les forgerons :

- Accord de partenariat avec les ateliers Djénépo de Mopti (Annexe 3).

Dates de venue des charpentiers maliens en France :

- 26 août au 26 septembre 2005.

Préparer les formalités administratives liées au voyage des ressortissants maliens en France :

- Audience au Consulat de France avec Mme TEKARA qui nous a informé des formalités administratives à remplir pour que Messieurs Sory et Issa Djenepo puissent être accueillis sur le territoire français du 26 août au 26 septembre 2005.

Point logistique pour la construction du fûtreau à Mopti.

Lieu de construction du fûtreau :

- Atelier Djénépo, chantier naval de Mopti.

Fourniture et prix des matériaux de construction :

- Voir budget page 5.

Devenir du fûtreau à Mopti :

- L'exploitation du fûtreau donne lieu à la création d'une entreprise basée sur le tourisme et le commerce, voir Etude de marché prévisionnelle (Annexe 4).
- Cette entreprise sera gérée par M. Abou THIAM (diplômé en comptabilité et gestion d'entreprise).
- Le fûtreau sera exploité par M. Yaya Moussa CISSE (Guide touristique)

Note :

Ce voyage de repérage a été financé en totalité par un apport personnel des membres du bureau de l'association.

2- BUDGET

Pour financer ce projet l'association ENTRE DEUX FLEUVES doit collecter 19.140€ répartis comme suit :

Construction de la Pinasse sur les bords de Loire

Accueil de 2 Charpentiers maliens en France : Issa et Sory DJENEPO (26/08/05 au 26/09/05).

Formalités administratives pour la venue de Issa et Sory Djénépo en France	170 €
AR Billets Bamako/Paris/Bamako (Taxe de séjour et Bagage 40kg)	1 360 €
AR Paris /Montjean/Paris	200 €
Assurances	60 €
Hébergement	900 €
Obligation de ressources sur le territoire français de Issa et Sory Djenepe	1 500 €
Bois (1M ³) + transport	1 000 €
Peinture et natte	230 €
Moteur	1 000 €
Frais immatriculation	100 €
Petit outillage	150 €
Installation du chantier sur les bords de Loire	700 €
Inauguration pinasse (photos, vidéos.....)	800 €
Total Construction	8 170 €

Construction du fûtreau à Mopti, Mali

Hébergement de 2 charpentiers français à Mopti (01/01/06 au 15/02/06)

Hébergement de deux membres de l'association Entre deux Fleuves

Pharmacie	320 €
Visa	60 €
AR Angers / Paris	400 €
AR Billets Paris/Bamako/Paris et taxi	2 660 €
Taxi Bamako - Mopti	130 €
Hébergement + frais	1 200 €
Défraiement des 2 charpentiers français	1 500 €
Moteur, outillage et natte	2 500 €
Voile	350 €
Bois	350 €
Réalisation d'un carnet de voyage	1 000 €
Frais divers (vidéo, photos	360 €
Inauguration	400 €
Total Construction fûtreau à Mopti	11 230 €

Coût Total du projet	19 400 €
-----------------------------	-----------------

Financement

- Souscription de 20 €.
- Demande de subventions auprès des collectivités locales.
- Démarches auprès de sponsors.
- Démarches auprès de mécènes.

Un carnet relatant cette aventure humaine sera remis à toutes les personnes, organismes, collectivités, mécènes, sponsors..., qui auront contribué au financement et à la réalisation de ce projet.

3- Construction d'une pirogue Djénné ou pinasse sur les bords Loire

Découvrir et faire découvrir les techniques de construction d'une pinasse, bateau navigant sur le fleuve Niger :

- C'est envisager un échange culturel avec un pays, le Mali.
- C'est apprendre à travailler le bois avec des outils différents de ceux utilisés pour construire les bateaux de Loire.

Nous aurions pu construire ce bateau au Mali, mais nous avons choisi de le faire sur les bords de la Loire avec le concours de deux charpentiers de l'ethnie Bozo (Issa et Sory Djenepo), dans un lieu accessible et ouvert à tous.

La construction de cette pinasse, c'est une invitation au voyage, une aventure technique et humaine basée sur la présence incontournable d'un fleuve : la LOIRE.

Lieu : bords de Loire (Nous avons pris contact avec la commune de La Possonnière).

Date : 26 août au 26 septembre 2005.

Taille de la pinasse : 10 mètres.

Aménagement du chantier :

- Stockage du bois.
- Zone de taillage, d'assemblage et de calfatage
- Espace pour la réalisation des gabarits en tôle utilisés comme pochoirs.
- La pinasse sera peinte et décorée sur le site.

Devenir de la Pinasse en France :

- La pinasse appartiendra à l'association Entre deux Fleuves (Annexe 4).
- Cette pinasse sera utilisée dans le cadre de manifestations ligériennes pour promouvoir et soutenir les futurs projets de l'association ENTRE DEUX FLEUVES.

4- Construction d'un fûtreau (barque de Loire gréée d'une voile carrée) à Mopti.

Partir au Mali pour construire un fûtreau au chantier naval de Mopti :

- C'est faire découvrir les techniques de construction des charpentiers de marines ligériens.
- C'est unir des hommes d'horizons différents autour d'un projet commun.
- C'est générer des ressources pour plusieurs personnes.
- C'est renforcer les liens qui unissent l'Anjou et le Mali (Angers et Bamako sont villes jumelles).

Lieu de construction : Chantier naval de Mopti (*Mali*).

Date : 1^{er} janvier au 12 février 2006 (A confirmer).

Taille du fûtreau : 12 mètres

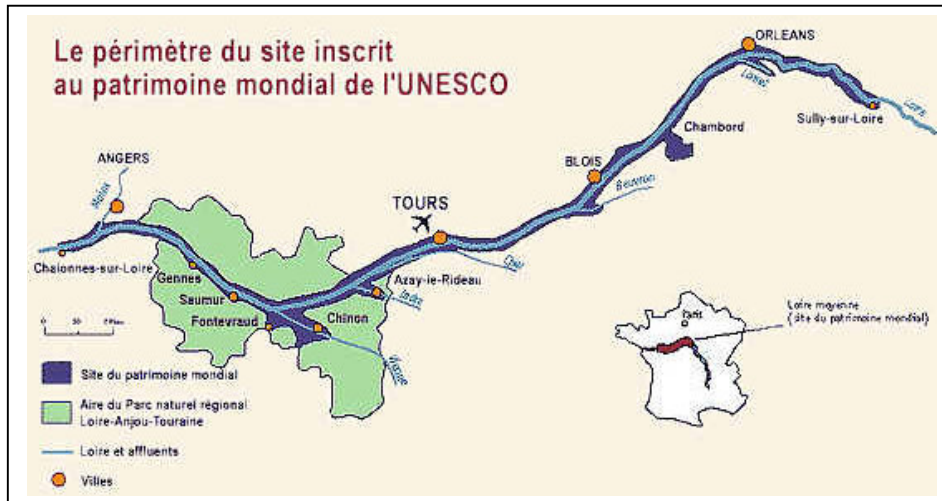
Aménagement du chantier :

- Ateliers Djenepo, chantier naval de Mopti.

Devenir du Fûtreau à Mopti :

- Création d'une entreprise touristique exploitant le fûtreau (Annexe 3).

5- La Loire



La Loire est le plus long fleuve de France, il fait 1010 km en longueur. Son bassin hydrographique s'étend sur une surface de 120000 km² et sur plusieurs régions géographiques françaises. De Tours à Saumur il reçoit les eaux de plusieurs rivières issues du Massif Central et s'infléchit vers l'ouest.

Il remonte ensuite légèrement de Saumur à Angers.

Après Angers il termine son cours vers l'ouest en pénétrant dans le Massif Armoricain et en traversant Ancenis et Nantes.

La Loire se jette dans l'océan Atlantique à St Nazaire.

Ses principaux affluents sont l'Allier, et surtout à hauteur de Tours, le Cher, l'Indre et la Vienne.

A Saumur la Loire recueille le Thouet puis au niveau d'Angers elle prend les eaux de la Maine qui regroupe le Loir, la Sarthe et la Mayenne et enfin près de Nantes elle reçoit la Sèvre Nantaise et l'Erdre.

La Loire a un régime fluvial irrégulier avec des crues parfois violentes au printemps ou en automne.

En été par contre l'étiage est parfois très bas et le débit du fleuve faible.

Navigation : Navigable de Nantes à Roanne.

Sa faune : Aigrettes, cormorans, ragondins, héron pourpré, guifette moustac (sorte de petite mouette), nacré de la canneberge, un rare papillon des tourbières et la cordulie arctique, une libellule.

Economie : Longtemps la Loire a été une des plus grandes voies de communication française. La navigation sur le fleuve était la clef de la vie économique de toute une zone s'étendant de Roanne à Nantes. L'arrivée du Chemin de fer au milieu du XIX^{ème} siècle et celle de l'automobile au début du XX^{ème} siècle vont finir par avoir raison de la Marine de Loire qui a maintenant complètement disparu.

Aujourd'hui, la pêche professionnelle et la production d'énergie (barrages hydroélectriques et 4 centrales électronucléaires) représentent les principales activités économiques sur la Loire.

De Sully à Chalonnes sur Loire, la Loire est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les Pays de Loire

Superficie : 32.082 KM²

Population : 3.22.061 habitants

Cinq départements composent la région des Pays de la Loire : la Mayenne, la Vendée, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Sarthe.

Préfecture : Nantes (Loire Atlantique)

Sous-préfectures : Angers, Laval, Le Mans, La Roche sur Yon

Angers

Chef lieu du département du Maine et Loire

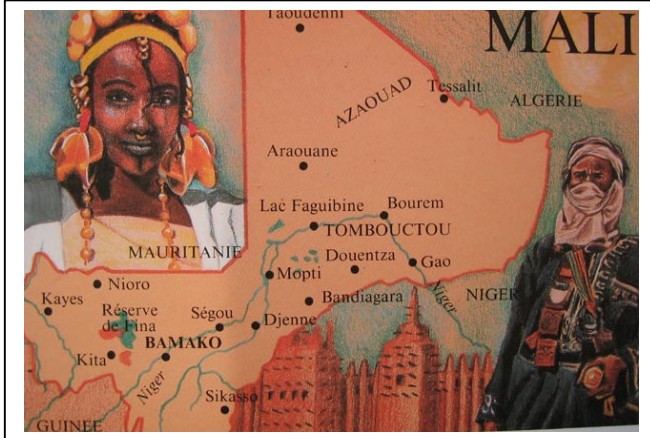
Superficie : 4.600ha

Population : 156.000 habitants

La ville d'Angers est située 8 km au nord de la Loire, elle est traversée par la rivière Maine qui regroupe la Mayenne, la Sarthe et le Loir.

C'est donc une rivière conséquente qui va se jeter dans la Loire, amplifiant sensiblement l'envergure de ce fleuve.

6- Le Niger



Sa source : le Fouta Djalon en GUINEE
 Son embouchure : Océan Atlantique (estuaire) au Nigeria.

Sa longueur : 4700 kms dont 1700 au Mali.
 Son débit : 46 milliards m³.

Ses Affluents : Sankarani, Boni.

Le Niger alimente le lac Faguibine situé à 150 km de Tombouctou et d'une superficie de 650 km².

Situation :

Navigation : Navigable de Kouroussa (en Guinée) à Bamako (Mali) et de Koulikoro (terminal de la voie ferrée) à Gao pendant

5 à 6 mois de l'année (hautes eaux).

Les principaux ports sont : Koulikoro, Ségou,

Mopti, Diré, Kabara et Gao.

Les crues de septembre à décembre inondent 20.000 km² de plaine.

Sa faune : crocodiles, lamantins, hippopotames, aigrettes, cormorans, flamands...

Economie : Transport de marchandises et de personnes géré par la COMANAV (compagnie malienne de navigation), pêche.

L'ethnie BOZOS

Ethnie d'origine ghanéenne de religion islamique.

Bozo : nom d'un animal totem.

C'est un taureau dont le corps serait le fleuve Niger et les cornes les pinasses.

Le pêcheur Bozo monte et descend le fleuve Niger au levé du soleil, il regarde la terre en dirigeant son bateau et parle à la rivière où se trouve son ancêtre.

Le fleuve Niger est le lieu de vie natal des Bozos, d'après la mythologie Dogon la pinasse serait l'arche, de l'ancêtre originel le Nommo.

LE MALI



Capitale : BAMAKO (646 km sud-ouest de Mopti).

Superficie : 1,24 millions de km²

Nombre d'habitants : 9 millions

Monnaie : Le franc C.F.A. (1 € = 655 CFA).

Décalage horaire : - 1 heure par rapport à la France.

Langue officielle : français

Système politique : république unitaire

Climat : 3 saisons

Sèche de mars à juin

Humide : de juin à septembre

Intersaison : d'octobre à février

Température : de 24c° à 35°c

Les ports maliens :

Bamako Koulikoro, Tombouctou Kabara, Mopti, Ségou, Gao.

MOPTI

A mi-chemin entre Bamako et Gao.

Capitale de la 5^{ème} région administrative, située dans le delta intérieur, surnommée la Venise malienne.

MOPTI est composée 100.000 habitants de différentes ethnies : Bozo, Peul, Dogon, Sangkais,

Bambara, Marakasse, Aoussa...


Jeudi, jour de marché Mopti voit sa population augmenter de 10.000 personnes de plus.

Annexe 1 -

Lettre de M. Oumar BATHILY, Maire de Mopti.

D.N
REGION DE MOPTI
CERCLE DE MOPTI

République du Mali
Un Peuple - Un But Une Foi


COMMUNE DE MOPTI
N° 165 /CM.

ATTESTATION

Nous soussigné(s) Oumar BATHILY Administrateur Civil Maire de la Commune Urbaine de Mopti.

Attestons avoir reçu ce jour le 06 Avril 2005 à 11 heures 32 min Messieurs Richard THOREAUSTE Louis Gire Rey respectivement Président membre de l'association ayant pour titre : Entre deux fleuves et siège social : 17 Rue vieille de château 49570 Montfaucon sur Loire Accompagnés de : Messieurs Sory DJENPO et Issa DJENPO.

Il s'agit d'un projet de coopération technique entre nos confrères et nous de Mopti et de Montfaucon sur Loire pour l'échangeabilité des techniques artisanales de fabrication de plastique pour chotel et Mopti.

Avec donc une bénéfique et l'objectif qui sied bien avec la promotion de nos artisans artisans de Mopti et secteur dynamique de nos activités fluviales (pêche - transports fluviaux etc...)

En foi de quoi la présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Mopti, le 06 Avril 2005
Le Maire


OUMAR BATHILY
Administrateur Civil

MAIRIE DE MOPTI
Tel : 00223 24 99 159 2430 151
E-mail : mopti@optima.net

Annexe 2 -

**Lettre de M. Mohamed SIMPARA, Secrétariat général du
Ministère de la promotion des investissements et des
PME**

MINISTRE DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ET DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
SECRETARIAT GENERAL



N° 0520 / MIPME-SG

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako, le 14 Aout 2008

**Le Ministre de la Promotion des Investissements
et des Petites et Moyennes Entreprises
Porte Parole du Gouvernement**

**A
Monsieur le Président de
l'Association Entre Deux
Fleuves
13 rue Vieille du Château
95570 Montjean-sur-Loire
France**

Objet : Partenariat dans le cadre de la construction d'un bateau et d'une pirogue.

Monsieur le Président,

Suite à l'audience que je vous ai accordé et aux entretiens que vous avez eu avec mes collaborateurs, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai été émerveillé par votre partenariat avec la famille Djenebo de Mopti dans le cadre de la conception de pirogue en France par la famille Djenebo et la Construction au Mali à Mopti d'un mini bateau « FUTREAU » par l'association entre deux fleuves.

Je vous réaffirme le soutien de mon département pour l'aboutissement heureux de ce projet d'échange d'expérience mutuellement bénéfique.

Pour me permettre de vous autoriser à créer une entreprise pour l'exploitation touristique du bateau, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir une étude de faisabilité dudit projet ci dessus cité sous le couvert de monsieur le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme du Mali.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

**P/Le Ministre/po
Le Secrétaire Général/pi**

Mohamed SIMPARA
Chevalier de l'ordre National

Annexe 3 -**Accord de partenariat avec les ateliers Djénépo de Mopti.**

**Association Entre Deux Fleuves
Projet d'échange de technique
de savoirs**

**République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi Et**

Mopti, le 05 avril 2005

Objet : Protocole d'accord de partenariat

I°) Il est convenu entre l'entreprise de construction Naval DJENEPO représentée par IBRAHIMA DJENEPO gérant de celle - ci et l'association entre deux fleuves représentée par Mr Thoreau président et LEHERICY vice président les accords suivants.

II°) La venue en France (commune de la Possonnière (49) de Mr Sory DJENEPO et de Mr Issa DJENEPO en date du 25 août 2005 au 1^{er} octobre 2005, pour la réalisation d'une pinasse de 10 m de long afin de promouvoir la culture et l'artisanat Malien.

- 1- Les frais de transport allé et retour, l'hébergement seront pris en charge par l'Association entre fleuves.
- 2- Un défraiement de 750 euros sera versé par l'Association entre fleuves à chacune des personnes : Mr Sory DJENEPO et Issa DJENEPO.
- 3- L'exploitation de la pinasse par l'association entre deux fleuves sera à caractère culturel et événementiel.

L'entretien de cette dernière sera assuré par les membres de l'Association, suivant les consignes de l'Entreprise DJENEPO.

D'autre part, il est convenu entre les deux parties

III°) La venue au Mali (ville de Mopti) de Mr LEHERICY GILLES et de Mr Thoreau RICHARD du 01 janvier 2006 au 12 février 2006 pour la réalisation d'un fûtreau (bateau de LOIRE) de 15 m de long.

- 1- Les frais de transport allé et retour seront pris en charge par l'Association entre deux fleuves.
- 2- Un défraiement de 750 euros sera versé par l'Association entre deux fleuves à chacune des personnes : Mr THOREAU Richard et Mr LEHERICY Gilles.
- 3- L'exploitation du fûtreau donnera lieu à une création d'Entreprise basée sur le Tourisme et le Commerce.

Une étude de marché et un bilan prévisionnel jointe à la dite création devront être complétés et affinés par le gérant Mr Abou THIAM.

- 4- Le coût d'entretien du fûtreau sera pris en charge par le gérant de l'Entreprise créée et devra être assuré par l'atelier DJENEPO.

NOTA : L'avancement de ce projet sera conditionné par la disponibilité des fonds perçus par l'Association « entre deux fleuves ».

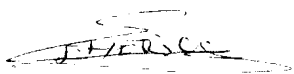
Fait a Mopti le 07.04.2005

Pour l'association
"Entre deux Fleuves"

le president
Richard Thoteau



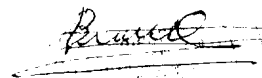
vice president
GILLES LEHÉRICY



Sory DJÉNÉPO



IBRAHIMA DJÉNÉPO



ISSO DJÉNÉPO



Annexe 4 -**ETUDE DE MARCHE PREVISIONNELLE POUR LA
CREATION D'UNE ENTREPRISE DE CROISIERE SUR LE
NIGER**

- Gérant : M. ABOU THIAM
- Guide : M. Yaya Moussa CISSE
- Charge : Social exonération sur cinq (5)
- Nombre de touristes passant à Mopti : 45000 par an (source : Office de Tourisme de Mopti)
- Nombre moyen de nuitées : 3
- Périodes navigables : juillet, août, novembre, décembre, janvier, février : soit 180 jours navigables
- Nombre de personnes par jour et par croisière : 4
- Estimation du nombre de clients : 720 clients par an
- Prix moyen par jour de croisière 14.000 Francs CFA
- Type de croisières :
- Mopti<->Djenné aller/retour : 4 jours
- Mopti<->Lac Débo aller/retour : 4 jours
- Mopti<->Tombouctou aller/retour : 6 jours

ESTIMATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNUEL

▪ Entretien de la coque	300 000,00 FCFA
▪ Entretien du moteur	15 000,00 FCFA
▪ Salaire du capitaine	1 400 000,00 FCFA
▪ Salaire de la Cuisinier	1 000 000,00 FCFA
▪ Salaire du gérant	2 000 000,00 FCFA
▪ Carburant	3 600 000,00 FCFA
▪ Huile	72 000,00 FCFA
▪ Assurance	100 000,00 FCFA
▪ Nourriture	360 000,00 FCFA

Dépenses estimées : 8 847 000,00 FCFA

ESTIMATION DES RECETTES ANNUELLES

Nombre de Touristes	PU Jour en CFA
720	14 000,00 FCFA

Recettes estimées 10 080 000,00 FCFA

Bénéfices possibles 1 233 000,00 FCFA

Note : 1€ = 655.95 FCFA